

LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

L'UTILISATION DE LA CARTE F@CILY DÉBITE-T-ELLE MON COMPTE BANCAIRE PERSONNEL ?

Non. Il n'y a pas d'argent sur la carte F@cily. L'utilisation de cette carte ne débite pas votre compte bancaire, mais votre compte famille.

Vous créditez votre compte famille pour qu'il permette le paiement des prestations pour l'ensemble des membres de votre famille.

OÙ PUIS-JE CRÉDITER MON COMPTE FAMILLE ?

Le compte famille peut-être crédité auprès des agents habilités de la Maison de la petite enfance, du Centre de Loisirs, de l'accueil périscolaire.

COMMENT PUIS-JE SAVOIR COMBIEN D'ARGENT IL ME RESTE SUR MON COMPTE FAMILLE ?

Vous pouvez- consulter votre compte auprès des services de l'enfance (Maison de la petite enfance, du Centre de Loisirs, de l'accueil périscolaire). Début 2009, vous pourrez consulter votre compte famille sur Internet et ainsi connaître le détail des services que vous avez utilisé pour tous vos enfants, le montant qui sera prélevé et les paiements déjà effectués.

QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE MA CARTE F@CILY ?

La perte ou le vol de la carte doit être signalé le plus rapidement possible auprès du service public le plus proche (Mairie, Centre de loisirs...) ou appeler le 01 39 37 44 00.

N'ayez pas d'inquiétude, votre carte ne contient pas d'argent.

QUELLE EST LA DURÉE DE VIE DE LA CARTE F@CILY ?

Tant que vous résidez sur Chambly, vous la conservez indéfiniment pour l'accès aux services publics de la commune.

COORDONNÉES DES ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

MULTI-ACCUEIL « L'ARLEQUIN » MAISON DE L'ENFANCE

96, Rue Conti
60230 Chambly

Tél. : 01 39 37 28 79

E-mail : multiaccueil@ville-chambly.fr

Jours et horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

CENTRE DE LOISIRS ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pavillon Conti

Avenue de la République

60230 Chambly

Tél : 01 30 34 89 74

E-mail : clsh@ville-chambly.fr

Jours et horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

UNE QUESTION SUR LA CARTE FACILY

Facily@ville-chambly.fr

GUIDE PRATIQUE 2008



NOTRE VOLONTÉ : VOUS FACILITER LA VIE

Chambly est une ville moderne, résolument inscrite dans le 21^{ème} siècle. Nos investissements massifs dans les nouvelles technologies (informatisation des écoles, de la bibliothèque, point Cyb', site Internet...) ainsi que l'obtention de 5 @ qui fait de notre ville une des 14 villes les plus numériques de France, en témoignent. C'est aussi le cas de la carte F@cily.

Véritable carte de vie quotidienne multiservices, elle est à votre service. Son objectif : vous faciliter la vie.

Depuis 2005, elle est en fonctionnement à la Maison de l'Enfance, permettant ainsi aux parents de simplifier leurs formalités et démarches administratives (inscription, réservation, pointage, paiement...).

La Carte F@cily permet également d'optimiser les coûts de gestion mais aussi, en réduisant considérablement les papiers imprimés, elle participe à notre politique ambitieuse de défense de l'environnement et du développement durable.

Fort de son succès et de son adoption par les premières familles utilisatrices, nous avons souhaité la déployer dès 2008/2009 pour l'ensemble des services de l'enfance (Accueil périscolaire ; CLSH ; restauration scolaire pour les enfants de l'école Conti dans un premier temps ; études).

Aujourd'hui, vous pouvez créditer votre compte famille par chèque, espèces ou carte bancaire. Début 2009, vous pourrez également créditer votre carte F@cily via le portail famille sur internet. Ce portail famille vous permettra également de traiter toutes vos formalités depuis chez vous, sans vous déplacer !

Notre carte F@cily contribuera à améliorer considérablement la vie des familles de Chambly.

Tout comme l'équipe municipale, elle est à votre service.



Marie-France Serra
1^{ère} adjointe au Maire
Enfance et Éducation



David Lazarus
Maire adjoint délégué
aux nouvelles technologies



Michel Françaix
Député-Maire de Chambly

LA CARTE F@cILY, QU'EST CE QUE C'EST ?

- * La carte multiservice F@cily se présente comme une carte de paiement. Elle est nominative, elle sert à payer les services municipaux mais elle ne contient pas d'argent.
- * Cette carte vous est remise lors de l'inscription de votre enfant dans un service de l'Enfance (au multi-accueil « L'arlequin », au CLSH ou à l'accueil périscolaire au pavillon Conti).
- * La carte F@cily permet à chaque titulaire de bénéficier des services auxquels il est inscrit. Elle permet de simplifier les formalités (réservation ; pointage...) et permet le paiement des activités ou services consommés.
- * Un seul compte famille est créé pour chaque famille de Chambly. Chaque enfant rattaché à un compte famille possède sa propre carte F@cily. Ainsi, à chaque compte peuvent être attachés plusieurs cartes F@cily différentes.
- * À chaque utilisation (CLSH, périscolaire, MPE) votre enfant ou vous-même devrez badger votre Carte F@cily. Cela permet de comptabiliser automatiquement le temps de présence et sert au décompte financier.
- * À la Maison de la petite enfance, la carte F@cily est également nécessaire pour pénétrer dans la structure.
- * Les prestations consommées par chaque membre de votre famille seront imputées sur le compte famille que vous devez créditer régulièrement en pré-paiement. Vous devez vous assurer que votre compte famille ne sera pas débiteur.
- * Vous avez la possibilité de créditer votre compte via le moyen de paiement que vous souhaitez : espèces, chèque ou carte bancaire. Début 2009, cette opération sera même réalisable par le biais d'Internet !

OÙ PUIS-JE UTILISER MA CARTE F@cILY ?

A LA MAISON DE LA
PETITE ENFANCE

POUR L'ACCUEIL
PÉRISCOLAIRE

AU CENTRE DE LOISIRS

AU RESTAURANT SCOLAIRE*

*concerne uniquement les enfants de l'école conti



COMMENT FONCTIONNE MA CARTE F@cILY ?

À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

- Je badge pour entrer dans la structure.

- Je badge à l'intérieur en déposant mon enfant et lorsque je viens le chercher.



AU CENTRE DE LOISIRS ET À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Je badge à l'intérieur en déposant mon enfant et lorsque je viens le chercher.